Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS PROTHÉSISTE DENTAIRE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Connaissance du milieu professionnel

Session 2016 • Code sujet : **PDE3CMP** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse de la profitabilité de l'entreprise** (5 questions) — **Page 3**
2. **Amélioration de la santé et de la sécurité au travail** (3 questions) — **Page 6**
3. **Stratégie commerciale et de communication** (3 questions) — **Page 8**
4. **Gestion du personnel** (5 questions) — **Page 10**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://btspd.fr/assets/annales/bts-pd/E3 - Connaissance du milieu professionnel/2016/BTS PD - E3 - Connaissance du milieu professionnel - Session 2016 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de la profitabilité de l'entreprise

À partir des comptes de 2015 et des indicateurs de LABODENT, Aurélie BARBOT évalue la capacité de l'entreprise à dégager des résultats pour développer son activité et investir. Le dossier porte sur les soldes intermédiaires de gestion, les ratios de profitabilité et le calcul puis l'interprétation de la capacité d'autofinancement.

Question 1.1. Indiquer ce que permettent les soldes intermédiaires de gestion.

Les soldes intermédiaires de gestion décomposent la formation du résultat en étapes successives. Ils distinguent notamment la production, la richesse créée par l'entreprise (valeur ajoutée) et le surplus généré par son activité courante (EBE). Leur analyse permet de comprendre l'origine du résultat, de suivre les performances d'une période à l'autre et de comparer l'entreprise à son secteur. Ils aident ainsi à repérer les évolutions favorables ou les postes qui pèsent sur la rentabilité.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Les SIG expliquent la formation du résultat et évaluent la richesse créée ainsi que les performances de gestion de l'entreprise.

Question 1.2. Présenter l'évolution des soldes intermédiaires de gestion du laboratoire et conclure.

Les trois indicateurs progressent entre 2011 et 2015. Le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée augmentent régulièrement ; l'EBE croît fortement de 2011 à 2013, puis plus modérément jusqu'en 2015. Le tableau reprend les valeurs des années indiquées dans l'annexe.

Indicateur	2011	2013	2015
Chiffre d'affaires	976 000 €	1 133 800 €	1 169 900 €
Valeur ajoutée	681 000 €	793 800 €	840 200 €
EBE	22 000 €	73 200 €	83 000 €

Cette évolution traduit une hausse de l'activité et de la richesse créée. L'amélioration de l'EBE indique aussi une progression du surplus dégagé par l'exploitation, malgré un rythme moins soutenu après 2013.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> De 2011 à 2015, le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée et l'EBE progressent, signe d'une activité en amélioration.

Question 1.3. Comparer les ratios de profitabilité de LABODENT avec ceux du secteur pour l'année 2015 et commenter.

Pour LABODENT en 2015 : VA/CA = 840 200 / 1 169 900 × 100 = 71,8 % ; EBE/CA = 83 000 / 1 169 900 × 100 = 7,1 %. Dans le secteur, ces ratios sont respectivement de 40,6 % et 12,3 %.

LABODENT crée une part de valeur ajoutée nettement supérieure à la moyenne sectorielle, mais transforme une part plus faible de son chiffre d'affaires en EBE. Les charges de personnel, qui représentent 59,8 % du chiffre d'affaires, contribuent à expliquer cet écart ; les consommations de tiers pèsent 28,2 %.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> VA/CA : 71,8 % contre 40,6 % ; EBE/CA : 7,1 % contre 12,3 % pour le secteur.

Question 1.4. Calculer la capacité d'autofinancement de l'année 2015 à partir des annexes et compléter l'annexe A à rendre avec la copie.

La CAF retient les produits et charges encaissables. Les produits financiers retenus totalisent 400 € (300 € d'intérêts et 100 € de produits nets sur cessions de valeurs mobilières). Les produits exceptionnels de cession (1 000 €) sont exclus. Pour les charges exceptionnelles, on retranche la valeur comptable de l'actif cédé (700 €) des charges totales (5 300 €).

Élément de l'annexe A	Montant
EBE	83 000 €
Transferts de charges d'exploitation	0 €
Autres produits d'exploitation	500 €
Autres charges d'exploitation	900 €
Produits financiers	400 €
Charges financières	1 400 €
Produits exceptionnels retenus	0 €
Charges exceptionnelles retenues	4 600 €
Participation des salariés	0 €
Impôts sur les bénéfices	8 200 €
CAF	**68 800 €**

La CAF se calcule en additionnant l'EBE et les produits retenus, puis en soustrayant les charges retenues et l'impôt sur les bénéfices.

Annexe A complétée

Éléments	Montants
Excédent brut d'exploitation (ou insuffisance brute d'exploitation)	83 000
+ Transferts de charges (d'exploitation)	0
+ Autres produits (d'exploitation)	500
- Autres charges (d'exploitation)	900
+ Produits financiers (a)	400
- Charges financières (b)	1 400
+ Produits exceptionnels (c)	0
- Charges exceptionnelles (d)	4 600
- Participation des salariés aux résultats	0
- Impôts sur les bénéfices	8 200
= Capacité d'autofinancement	68 800

✓ RÉPONSE À RETENIR

Pour l'exercice 2015, la capacité d'autofinancement de LABODENT est positive et s'établit précisément à 68 800 €.

Question 1.5. Interpréter le résultat obtenu en précisant l'intérêt de cet indicateur.

La CAF positive de 68 800 € montre que LABODENT a généré des ressources potentielles grâce à son activité en 2015. Cet indicateur mesure la capacité de l'entreprise à financer elle-même une partie de ses besoins, notamment ses investissements ou le remboursement de ses emprunts. Il peut aussi contribuer au financement d'une distribution de dividendes. Il ne correspond toutefois pas directement à la trésorerie disponible, qui dépend également des dates d'encaissement et de paiement.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La CAF positive constitue une ressource interne mobilisable pour financer les investissements et rembourser les emprunts de l'entreprise.

2. Amélioration de la santé et de la sécurité au travail

Dans le cadre de la démarche qualité de LABODENT, Aurélie BARBOT doit travailler à l'élaboration du document unique. Les annexes présentent les obligations de prévention ainsi que les accidents, arrêts maladie et problèmes de santé signalés dans l'atelier de fabrication.

Question 2.1. Indiquer les risques professionnels auxquels les salariés des laboratoires de prothèse dentaire peuvent être confrontés.

Les annexes signalent plusieurs risques professionnels dans l'atelier :

- chutes liées à l'encombrement des circulations ;
- coupures et blessures dues aux outils d'abrasion et de coupe ;
- inhalation de poussières, gênes respiratoires et irritations des yeux et de la gorge ;
- fatigue visuelle liée à un éclairage éblouissant ;
- fatigue, stress et lassitude liés au rythme et au fractionnement du travail ;
- douleurs musculaires et troubles musculosquelettiques associés aux gestes répétitifs.

Les accidents, arrêts maladie et signalements confirment la présence de ces risques.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Risques : chutes, coupures, poussières, irritations, fatigue visuelle, stress, fatigue et troubles musculosquelettiques.

Question 2.2. Rappeler l'objectif du document unique en précisant les participants à son élaboration et les personnes qui doivent y avoir accès.

Le document unique consigne les résultats de l'évaluation des risques professionnels. Il permet de repérer les dangers, de hiérarchiser les risques et de définir les actions de prévention nécessaires à la protection des salariés.

L'employeur en est responsable et associe les salariés à la démarche, ainsi que leurs représentants et le service de santé au travail selon l'organisation de l'entreprise. Le document doit être accessible aux salariés, aux représentants du personnel, au médecin du travail et aux agents de contrôle compétents.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Évaluer et prévenir les risques, sous la responsabilité de l'employeur avec les salariés ; accès aux travailleurs, à leurs représentants et aux acteurs de prévention et de contrôle.

Question 2.3. Indiquer et préciser les démarches à effectuer pour élaborer le document unique de l'entreprise.

La démarche d'évaluation comporte trois étapes :

1. Délimiter les unités de travail et identifier les dangers à partir des postes, des incidents et des signalements des salariés.
2. Évaluer puis hiérarchiser les risques selon leur gravité, leur probabilité d'apparition et la fréquence d'exposition.
3. Planifier des mesures de prévention adaptées : désencombrer les escaliers, contrôler les hottes, sécuriser les outils, corriger l'éclairage et réduire les gestes répétitifs et les contraintes d'organisation.

Consigner les résultats par écrit, mettre en œuvre les actions et actualiser le document au moins une fois par an et lors de tout changement important. Les EPI complètent les protections collectives.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Identifier les dangers, hiérarchiser les risques, planifier les actions de prévention et actualiser le document chaque année et lors d'un changement important.

3. Stratégie commerciale et de communication

LABODENT étudie les caractéristiques de l'agglomération nantaise et les tendances du marché de la prothèse dentaire afin de développer son activité auprès des praticiens-clients. Le laboratoire compare ensuite trois supports de communication en fonction de leurs avantages, de leurs limites et d'un budget annuel de 1 200 euros.

Partie 1 : Stratégie commerciale

Question 3.1. Identifier les atouts de la ville de Nantes et de son agglomération pour le laboratoire LABODENT, puis préciser comment il doit les exploiter pour développer son activité.

Nantes Métropole rassemble 590 000 habitants et devrait en accueillir 100 000 de plus d'ici 2030. Sa population est jeune et bien formée : deux habitants sur trois ont moins de 40 ans et 39 % des plus de 15 ans ont le baccalauréat. Le territoire compte 315 000 actifs et a créé 60 000 emplois en dix ans, principalement dans les services. Le revenu moyen des ménages est de 33 500 €.

LABODENT peut prospecter les cabinets locaux et fidéliser les praticiens grâce à sa proximité. Pour répondre aux tendances de l'esthétique et de l'implantologie, il valorisera sa CFAO, assurera une veille technologique et développera les compétences de son équipe.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Un territoire jeune, actif et en croissance : prospecter les praticiens locaux et promouvoir une offre de proximité, innovante et qualifiée.

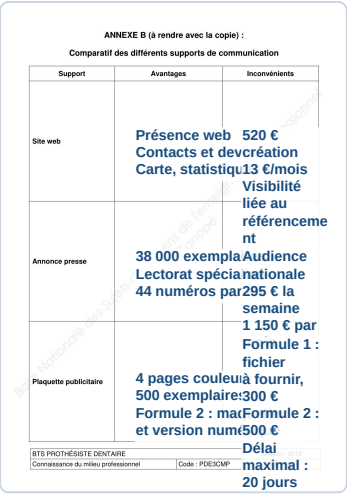
Partie 2 : Stratégie de communication

Question 3.2. Compléter le tableau comparatif des supports de communication dans l'annexe B à rendre avec la copie.

Le tableau compare les trois supports selon leur audience, leurs possibilités de présentation et leurs conditions tarifaires. Le site favorise la présence en ligne et les contacts ; la presse professionnelle touche un lectorat spécialisé, mais à l'échelle nationale. La plaquette permet une présentation détaillée et une diffusion directe auprès des praticiens. Le choix dépend donc de la cible, du coût et de la durée de visibilité recherchée.

Support	Avantages	Inconvénients
Site web	Présence sur le web ; contacts et demandes de devis ; carte de localisation ; statistiques de visites ; LABODENT reste propriétaire du site.	Création : 520 € ; hébergement et référencement : 13 €/mois. La visibilité dépend du référencement.
Annonce presse	Lectorat spécialisé en santé bucco-dentaire ; diffusion de 38 000 exemplaires ; 44 numéros par an.	Audience nationale ; insertion visible une semaine : 295 € ; parution mensuelle : 1 150 €.
Plaquette publicitaire	Quatre pages en couleur ; textes, photos et schémas ; 500 exemplaires. Formule 2 : création de la maquette et version numérique offerte.	Formule 1 à 300 € : fichier à fournir. Formule 2 à 500 € ; délai maximal de 20 jours. Diffusion papier limitée aux exemplaires remis.

Annexe B complétée



ANNEXE B (à rendre avec la copie) :

Comparatif des différents supports de communication

Support	Avantages	Inconvénients
Site web	Présence web Contacts et dev Carte, statistiqu	520 € création 13 €/mois Visibilité liée au référenceme nt
Annonce presse	38 000 exempla Lectorat spécia 44 numéros par	Audience nationale 295 € la semaine 1 150 € par
Plaquette publicitaire	4 pages couleu 500 exemplaires Formule 2 : ma et version num	Formule 1 : fichier à fournir, 300 € Formule 2 : 500 € Délai maximal : 20 jours

BTS PROTHÉSISTE DENTAIRE
Connaissance du milieu professionnel | Code : PDE3CMP

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Site web : présence en ligne. Presse : lectorat spécialisé national. Plaquette : présentation personnalisée distribuable aux praticiens.

Question 3.3. Choisir un support ou une combinaison de supports de communication respectant le budget alloué et justifier le choix.

Je retiens le site web et la plaquette en formule 2. Le site présente le laboratoire en continu, facilite les demandes de devis ou de rendez-vous et bénéficie d'une aide au référencement. La plaquette en couleur valorise les technologies de LABODENT auprès des praticiens ; sa version numérique peut être envoyée par courriel. Pour la première année, le site coûte 520 € à créer, puis 13 € par mois d'hébergement et de référencement. Le total avec la plaquette reste dans le budget annuel.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Site web et plaquette formule 2 : 1 176 € la première année, soit 24 € sous le budget.

4. Gestion du personnel

À la fin de son apprentissage, une salariée qui vient d'obtenir son baccalauréat professionnel se voit proposer par LABODENT un CDD à temps partiel de six mois. Les questions portent sur la nature du contrat, la durée minimale de travail, la rémunération, la période d'essai et les mentions obligatoires du contrat à temps partiel.

Question 4.1. Justifier la nature du contrat de travail proposé à l'apprentie à l'issue de son contrat d'apprentissage.

Le contexte précise que l'activité a légèrement augmenté, sans justifier un poste à temps plein. L'employeur propose donc un **CDD à temps partiel de six mois** pour répondre à cet accroissement temporaire d'activité. Il s'agit d'un contrat de travail distinct du contrat d'apprentissage qui arrive à son terme.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Un CDD à temps partiel de six mois, justifié par l'accroissement temporaire de l'activité.

Question 4.2. Préciser la raison pour laquelle il n'a pas été possible de proposer une durée de travail hebdomadaire moindre dans le contrat de travail.

La loi fixe la durée minimale du travail à temps partiel à 24 heures par semaine, soit 104 heures par mois. Une durée inférieure ne peut être fixée qu'à la demande écrite et motivée de la salariée, notamment pour contraintes personnelles ou cumul d'activités.

- Le contrat prévoit 24 heures hebdomadaires.
- En l'absence d'une telle demande, l'employeur ne pouvait pas proposer moins.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La durée minimale applicable est de 24 heures par semaine, sauf demande écrite et motivée de la salariée.

Question 4.3. Justifier par le calcul la durée et le montant indiqués dans les zones grisées de l'article 5 du contrat de travail.

La durée mensuelle équivalente est : $24 \times 52 \div 12 = 104$ heures. Le baccalauréat professionnel correspond à l'échelon TQ1, rémunéré 1 623 € brut à temps plein. Sur la base de 151,67 heures mensuelles à temps plein, le salaire est : $1\,623 \times 104 \div 151{,}67 = 1\,112{,}89$ € après arrondi au centime.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> 104 heures par mois et 1 112,89 € brut mensuels.

Question 4.4. Déterminer la durée de la période d'essai éventuelle.

Après un contrat d'apprentissage dans la même entreprise, aucune période d'essai ne s'impose, sauf disposition conventionnelle contraire. La convention collective prévoit une période d'essai de deux mois pour un salarié, sans renouvellement. Cette disposition permet donc d'en prévoir une ici. La réduction prévue pour un stage intégré à un cursus ne s'applique pas au contrat d'apprentissage.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Période d'essai possible : 2 mois, non renouvelable.

Question 4.5. Proposer sur la copie une formulation plus complète de l'article 4 du contrat de travail afin de le rendre conforme à la législation en vigueur.

L'article 4 doit préciser la répartition des heures entre les jours et la limite des heures complémentaires. Exemple de formulation, à ajuster aux horaires réels du laboratoire :

> « La salariée, employée en prothèse dentaire, travaille 24 heures par semaine, réparties du lundi au vendredi à raison de 4 heures 48 minutes par jour. Des heures complémentaires peuvent être effectuées dans la limite de 2 heures 24 minutes par semaine. »

La rémunération doit également figurer au contrat, comme indiqué à l'article 5.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Préciser la répartition des 24 heures hebdomadaires et plafonner les heures complémentaires à 2 heures 24 par semaine.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2016)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E3 de BTS Prothésiste dentaire, session 2016, code PDE3CMP, dure 3 heures et a un coefficient 3. À partir du cas de LABODENT, elle évalue l'analyse de la profitabilité, la prévention des risques professionnels, les choix commerciaux et de communication, ainsi que l'application des règles de gestion du personnel et du contrat à temps partiel.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les soldes intermédiaires de gestion analysent la formation du résultat et permettent de suivre la performance économique de l'entreprise.
- VA/CA mesure la part de valeur ajoutée dans le chiffre d'affaires ; EBE/CA rapporte l'excédent brut d'exploitation au chiffre d'affaires.
- L'évaluation des risques suit trois étapes : identifier les dangers, hiérarchiser les risques et planifier les actions de prévention.
- Le contrat à temps partiel écrit précise notamment la rémunération, la durée et sa répartition, ainsi que les limites des heures complémentaires.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour comparer les ratios, confronter les données de l'entreprise à celles du secteur pour la même année, puis commenter les écarts.
- Pour la CAF, respecter les exclusions précisées dans l'annexe pour les produits et charges financiers et exceptionnels.
- Pour le document unique, relier les risques aux situations de travail et suivre les étapes d'identification, de hiérarchisation et de prévention.
- Pour le contrat à temps partiel, vérifier la durée minimale applicable et les mentions légales obligatoires avant de proposer une rédaction.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser le calcul de la capacité d'autofinancement dans ce sujet ?

Reprendre les postes du compte de résultat dans l'ordre du tableau de l'annexe A, en ajoutant les produits et en retranchant les charges indiqués. Appliquer les exclusions propres aux postes financiers et exceptionnels, puis vérifier les montants reportés.

Q : Quelles étapes suivre pour élaborer le document unique ?

Recenser les dangers pour chaque unité de travail, évaluer et hiérarchiser les risques selon leur gravité, leur probabilité et la fréquence d'exposition, puis planifier les actions de prévention. Le document écrit est mis à jour chaque année et lors de tout changement important.

Q : Comment gérer le temps dans cette épreuve de trois heures ?

Le sujet comporte quatre dossiers indépendants, notés respectivement sur 7, 4, 6 et 3 points. Répartir le temps en fonction de ces barèmes, réserver un temps aux calculs justifiés et aux deux annexes à rendre, puis relire la copie.

Q : Quels éléments vérifier dans la rédaction d'un contrat à temps partiel ?

Le contrat écrit doit préciser la qualification, la rémunération, la durée hebdomadaire ou mensuelle et sa répartition entre les jours ou les semaines. Il doit aussi indiquer les limites des heures complémentaires, conformément aux extraits du Code du travail fournis.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btspd.fr/assets/annales/bts-pd/E3 - Connaissance du milieu professionnel/2016/BTS PD - E3 - Connaissance du milieu professionnel - Session 2016 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Prothésiste Dentaire : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.